



Stages Arbitres 2010

FORMATION

Tu as le goût de devenir un arbitre de soccer? Voici ce que tu dois faire.

- Communique avec le club de ta ville ou de ton secteur pour savoir s'ils ont besoin de nouveaux arbitres cette année. Ils pourront alors t'expliquer comment ils fonctionnent et tu sauras à quoi t'en tenir avant de t'engager à suivre un stage de formation. Les coordonnées des clubs se trouvent sur notre site (www.soccer-estrie.qc.ca) dans la section « clubs ».
- Inscris-toi à un des stages ci-dessous, selon ta disponibilité et les procédures de ton club. Pour ce faire, tu dois remplir le formulaire à la page suivante et le poster avec les frais de stage (à moins d'entente avec ton club) au bureau de Soccer-Estrie. **Ton inscription ne sera officialisée qu'une fois ton formulaire et ton paiement reçus au bureau. AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TÉLÉPHONE.**
- Une fois ton stage de formation complété, tu devras t'affilier auprès de la région. Communique avec ton club pour savoir comment il fonctionne.
- Un passeport « vert » d'arbitre te sera remis, tu dois l'avoir avant de te présenter à ton premier match. Garde-le toujours avec toi, c'est la preuve que tu peux arbitrer.

Arbitre à effectifs réduits*

(anciennement soccer à 7)

Ne se donne plus cette année

| DATE DU STAGE | LIEU |
|-------------------------------------|------------------------|
| 13 mars : 9h à 17h | À confirmer |
| 14 mars : 13h30 à 16h30 | À confirmer |
| 17 avril : 9h à 17h | À confirmer |
| 18 avril : 13h30 à 16h30 | À confirmer |

Arbitre grade district**

(anciennement soccer à 11)

| DATE DU STAGE | LIEU |
|----------------------------------|------------------------------------|
| 27 et 28 février : 9h à 17h | À confirmer |
| 27 et 28 mars : 9h à 17h | À confirmer |
| 17 et 18 avril : 9h à 17h | À confirmer (nouveau stage) |
| 24 et 25 avril : 9h à 17h | À confirmer |

*Le stage de formation « arbitre à effectifs réduits », anciennement appelé stage de soccer à 7, est normalement le premier stage qu'un nouvel arbitre devrait suivre. Il est destiné aux arbitres débutants nés à partir de 1997. La première journée est consacrée aux règlements du soccer à 7 et la deuxième est pour expliquer les notions qui se rattachent à la tâche d'arbitre-assistant (communément appelé juge de touche).

Le stage de formation « arbitre grade district », anciennement appelé stage de soccer à 11, est le stage qui permet à l'arbitre de faire du « centre » sur des matchs de soccer à 11 (U12 et +), selon l'âge et les capacités de l'arbitre. Pour ce stage, près de 70% du temps sera en gymnase. Il faut donc prévoir ses vêtements de sport. **De plus, les stagiaires devront avoir en main drapeau et sifflet et avoir déjà lu les lois du jeu et répondu au test théorique. Les documents relatifs au stage seront envoyés au candidat par courriel.

Formulaire d'inscription (stages de formation)

| | |
|--------------|--|
| Nom : | Prénom : |
| Adresse : | |
| Ville : | Code Postal : |
| Courriel : | |
| Tél (rés.) : | Tél. (bur.) : |
| Club : | Date de naissance : ____ / ____ / ____ |

Choix du stage :

- Arbitre à effectifs réduits, 13 et 14 mars → coût : 45\$¹, 35 participants maximum, date limite d'inscription : 9 mars).
- Arbitre à effectifs réduits, 17 et 18 avril → coût : 45\$¹, 35 participants maximum, date limite d'inscription : 13 avril).
- Arbitre grade district, 27 et 28 février → coût : 80\$¹⁻², 25 participants maximum, date limite d'inscription : 18 février).
- Arbitre grade district, 27 et 28 mars → coût : 80\$¹⁻², 25 participants maximum, date limite d'inscription : 18 mars).
- Arbitre grade district, 17 et 18 avril → coût : 80\$¹⁻², 25 participants maximum, date limite d'inscription : 8 avril).
- Arbitre grade district, 24 et 25 avril → coût : 80\$¹⁻², 25 participants maximum, date limite d'inscription : 15 avril).

¹Les taxes seront ajoutées pour l'inscription des personnes de plus de 14 ans.

²Un rabais de 20\$ sera attribué aux arbitres qui ont déjà suivi la formation « arbitre à effectifs réduits ».

N.B. : Aucun remboursement ne sera effectué après la date limite d'inscription, à moins d'une annulation du stage par Soccer-Estrie.

L'horaire vous sera confirmé par courriel suite à votre inscription

SOCCKER-ESTRIE
350 rue Terrill, bureau 269
Sherbrooke (Québec)
J1E 3S7
564-6700 (tél.)
564-6701 (fax)

arbitrage@soccer-estrie.qc.ca

www.soccer-estrie.qc.ca